



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
18 septembre 2019

Attribution du marché de renouvellement de matériel des lignes Paris-Limoges-Toulouse et Paris-Clermont à l'entreprise CAF

L'entreprise CAF installée à Bagnères-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées est attributaire pressenti de la commande des nouveaux trains des lignes Paris-Limoges-Toulouse et Paris-Clermont-Ferrand.

Le Comité des Engagements de SNCF Mobilités a rendu sa décision le 18 septembre et a considéré au vu des résultats de l'appel d'offres que le constructeur CAF était l'attributaire pressenti proposé à la décision du Conseil d'Administration de SNCF Mobilités du 24 octobre 2019.

Contacts Presse

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :*

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

Cette commande représente un coût estimé autour de 700 millions pour la tranche ferme de 28 rames qui seront mises en circulation à partir de 2023. Elle donnerait de l'activité à près de 250 personnes, ce qui participerait durablement au renforcement du dynamisme local.

Le site de Bagnères-de-Bigorre deviendrait un véritable « campus industriel » composé d'une usine moderne et d'un centre de formation. 11 000 m² d'ateliers nouveaux seraient construits sur un projet de rénovation total de 20 000 m². Ce seraient plus de 30 millions d'euros d'investissements nouveaux qui pourraient être réalisés sur Bagnères par CAF. Au total, ce seraient plusieurs centaines d'emplois indirectement créés par ce projet, chez CAF et chez ses fournisseurs français.

A la suite du rapport de la commission « TET d'avenir », l'Etat s'est engagé à donner un nouvel avenir aux Trains d'Équilibre du Territoire, ou trains Intercités. La feuille de route du Gouvernement a permis d'engager, en concertation avec les territoires, un important travail de redéfinition de l'offre sur des lignes essentielles à l'aménagement du territoire national : Paris-Limoges-Toulouse, Paris-Clermont-Ferrand et Transversale Sud Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille.

Pour Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, « *quelques jours après l'annonce du renforcement important de l'offre de service sur la transversale Sud Bordeaux-Marseille, à compter de décembre 2019, c'est donc une autre excellente nouvelle pour le développement de la région. C'est également une excellente nouvelle pour les utilisateurs des trains qui gagneront en confort*

dans leur mobilité ».

Ces automotrices électriques pourront atteindre une vitesse maximale de 200 km/h et proposeront un haut niveau de confort et d'équipement : sièges ergonomiques, accès autonome pour toutes les personnes à mobilité réduite depuis les quais et à l'intérieur du train, WiFi, prises et ports USB, espaces pour dix vélos, espace logistique pour une restauration ambulante de qualité.

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles (CAF) France est la filiale française du groupe CAF, l'un des leaders mondiaux dans la construction et la maintenance de matériel roulant ferroviaire. Son site de fabrication situé à Bagnères-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées est dédié à la construction ferroviaire depuis plus de 100 ans et accueille la fabrication des matériels destinés au marché français.